

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

## TRAVAUX ET ACHATS EFFECTUES :

Entretien du tracteur.

Remise en état des différents terrains de la commune.

Nettoyage devant la mairie (dalles, désherbage).

L'entreprise Colas a réalisé les travaux de réfection de la rue de la Motte Baudet pour un coût de 27 522€.

## TRAVAUX ET ACHATS PREVUS :

Nous avons eu le retour des 2 bureaux d'études pour le projet de rénovation de l'ancienne salle des fêtes en salle de sport pour l'école. Des détails complémentaires ont été demandés afin d'étudier le meilleur projet.

Remise en état de l'ancien canapé dans la classe maternelle pour la garderie.

Achat d'une nouvelle banquette pour l'école maternelle.

## INONDATIONS :

Prise en charge à 100% de l'état pour les travaux de la rue de la Lys d'un montant de 18 346.10€

## FINANCES COMMUNALES :

Le budget primitif 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 478 999.76 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 320 035.10€.

Les taux d'imposition communaux 2024 demeurent inchangés :

Taxe sur le foncier bâti : 45,69%

Taxe sur le foncier non bâti : 47,90%.

Taxe d'habitation : 16.30%

## ECOLE :

Les personnes désirant inscrire leurs enfants à l'école doivent se présenter en mairie munies de leur livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant pour le vendredi 10 mai 2024 dernier délai.

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES :

Les élections européennes auront lieu en date du **dimanche 9 juin**.

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales :

- En ligne en utilisant le service d'inscription : [servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396) jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 minuit.
- En mairie jusqu'au 3 mai 2024 inclus.

### **DECHETS VERTS :**

La collecte a lieu chaque semaine du lundi 8 avril jusqu'au lundi 11 novembre.

Cette collecte concerne :

- Les tontes de pelouse
- Les tailles de haies et d'arbustes
- Les fleurs et feuilles mortes
- Les résidus d'élagage, de débroussaillage.

### **MANIFESTATIONS DU MOIS DE MAI :**

Fête de la randonnée : Dimanche 5 mai

Cérémonie du 08 mai : rendez-vous 11h45 aux monuments aux morts.

Fête des voisins : Vendredi 31 mai